



Mairie de Montsoul
ARRÊTE MUNICIPAL RÉGLEMENTANT
LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
Rue de la Mairie
N°28/2016

Le Maire de la Commune de Montsoul,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212.2, L.2213-1, L. 2213-2 et L 2521-1,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** le Code de la Voirie Routière,
- **Vu** le décret 65-48 du 8 janvier 1965 relatif à la sécurité,
- **Vu** la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire),
- **Considérant** que l'entreprise TERCA – 3 à 5 rue Lavoisier – 77400 LAGNY SUR MARNE doit réaliser un branchement électrique sur trottoir et chaussée pour le compte d'ERDF, afin d'alimenter le pavillon de la SCI BJP représentée par Madame PARENT Rosa situé 14 rue de la Mairie,
- **Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement dans cette voie,

ARRÊTE :

Art.1^{er} : À compter du mardi 7 juin 2016 et pour toute la durée des travaux, il sera interdit de stationner de part et d'autre du chantier ; la circulation sera alternée par feux tricolores.

Art. 2 : L'entreprise TERCA chargée des travaux assurera, sous leur propre responsabilité, la mise en place et la surveillance de la signalisation réglementaire et appropriée.

Art. 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Art. 4 : Le remblaiement et la réfection définitive se feront obligatoirement dans la durée de l'intervention et devront être en adéquation avec l'existant.

Art. 5 : Le présent arrêté sera obligatoirement affiché aux extrémités du chantier.

Art. 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montsoul
- Centre de Secours des Pompiers de Domont
- Entreprise TERCA

Copie du présent arrêté sera affichée à la Mairie de Montsoul.

Fait à Montsoul, le 6 juin 2016

Le Maire,

Elie MELLUL



Rendu exécutoire le 6/06/2016

Affiché le : 7/06/2016

Le Maire,

Elie MELLUL

